



CHARTRE

La présente charte a été élaborée par l'association « Les P'tits Potos », dans le but de préciser les principes et les valeurs qui guident son action.

Toute action répétée d'un adhérent à l'encontre de cette charte peut mener la direction de l'association à exclure cet adhérent.

L'esprit :

L'association Les P'tits Potos a pour but de faire découvrir la course à pied à de jeunes handicapés. Au-delà de la découverte de cette discipline l'association cherche surtout à faire tomber les barrières de l'exclusion dont sont victimes les handicapés, avec le sport comme principal vecteur d'intégration.

Activités :

L'association propose aux membres, à jour de leur cotisation annuelle, de participer :

A des courses en compétitions, généralement en matinée parfois sur la journée, tout au long de la saison sportive.

A des manifestations en relation avec le handicap : Téléthon

A "un Grand Projet / un Grand Déplacement" annuel.

Adhérer à l'association :

En tant que coureur, si aucun niveau sportif n'est exigé, il faut cependant être à l'aise à une vitesse de 10 km /h qui est généralement la vitesse de croisière de la joëlette.

Après une discussion avec un membre du bureau, on vous demande de venir participer à une course à nos côtés, en vous y inscrivant vous-même. Si vous y trouvez le même plaisir, le même sens que nous dans l'aventure nous vous inviterons à nous rejoindre !

Et comme adhérents vous vous engagez à :

Acquitter votre cotisation annuelle,

En tant que coureur, fournir une photocopie ou un scan de votre licence ou de votre certificat médical d'aptitude à la course à pied en compétition,

En tant que coureur, acheter le désormais célèbre T-shirt rouge de l'association et à le porter à chaque course, Participer (s'il y a lieu pour les Grand projet / Grand déplacement au frais d'hébergement et de transport) aux frais d'inscriptions aux courses (Suivant le type de courses, certains frais seront pris en charge par l'association),

En tant que coureur, rembourser les frais engagés par l'association en cas de non-participation à une course, Céder votre droit à l'image au profit de l'association Les P'tits Potos, pour tout évènement (courses, manifestation) ou vous participez avec l'association,

Accepter de recevoir les mails ou les sms d'informations sur notre programme de course,

Participer à l'assemblée générale,

En cas de communication sur les réseaux sociaux par rapport à une course, en aucun cas, faire l'écho d'informations qui remettrait en cause le bon esprit des personnes engagées avec Les P'tits Potos.

Adopter la présente charte.

Courir avec Les P'tits Potos :

Les courses se font par équipe de 6/8 coureurs qui se relaient deux par deux pour emmener le jeune dans sa joëlette, nous vous y demandons du temps et de l'attention pour :

Participer au transport, montage, démontage des Joëlettes,

Participer à l'accueil des familles / accompagnants avant le départ des courses,

Aider à l'installation des jeunes (P'tits Pilotes) en Joëlette,

Courir avec les jeunes (P'tits Pilotes), dialoguer, vous mettre à leur disposition,

Veiller au confort de vos équipiers en courant à une allure adaptée pour le bien être des P'tits Pilotes d'abord, à une allure adaptée pour tous ensuite (Le bien être des P'tits Pilotes étant notre priorité),

Etre présent aux remises de prix et au départ des enfants et de leurs familles, accompagnants.

En tant que coureur, je ne me mets jamais en avant, je cours pour un P'tit Pilote,

Pendant la course, le coureur pense à l'image qu'il donne de l'association, et reste respectueux et poli en toute circonstance,

Si en tant que coureur, je communique sur les réseaux sociaux par rapport à une course, en aucun cas, je me fais l'écho d'informations qui remettraï en cause le bon esprit des personnes engagées avec Les P'tits Potos.

Remarque

C'est le responsable de la course chez Les P'tits Potos qui est en charge de constituer les équipes.

Les non adhérents qui participent aux manifestations aux cotés de l'association Les P'tits Potos ne sont pas pris en charge, si plusieurs courses s'enchainent, les coureurs pourront participer personnellement à une deuxième épreuve si l'organisation Les P'tits Potos n'en souffre pas.

Le nombre d'enfants participant à chaque course dépend de vous et du respect de vos engagements

Courir individuellement :

Bien évidemment, un coureur peu participer à une course de manière individuelle.

S'il porte le T-shirt rouge de l'Association Les P'tits Potos pour la faire connaître :

Pendant la course, le coureur pense à l'image qu'il donne de l'association dont il porte le t-shirt, et reste respectueux et poli en toute circonstance,

Si le coureur communique sur les réseaux sociaux par rapport à cette course en portant le t-shirt rouge de l'association sur des photos ou vidéos, en aucun cas, il ne fait l'écho d'informations qui remettraï en cause le bon esprit des personnes engagées avec Les P'tits Potos.

Le Grand projet / Le Grand déplacement :

Si les courses et manifestations inscrites au programme annuel sont ouvertes à tous sans limitation, la participation au "Grand Projet / Grand déplacement" n'est possible qu'après acceptation de la candidature par le bureau.

Il faut une expérience certaine du maniement de la joëlette en course pour pouvoir partir dans un grand projet, un grand déplacement. Le nombre de participant est fixé par le bureau:

En fonction des finances de l'association,

Pour permettre une insertion harmonieuse de l'association Les P'tits Potos parmi les autres coureurs.

Les critères de sélections prennent en compte, l'implication des coureurs dans l'association :

Nombre de participations aux courses et manifestation du programme annuel,

Apport d'aides financières au budget de l'association.

S'inscrire au grand projet, au grand déplacement, c'est s'engager à avoir le niveau physique nécessaire au défi et :

S'entraîner de façon adaptée, Prévenir le bureau en cas de blessure.

Protection de l'enfance :

La présence de deux personnes est impérative lors de l'accompagnement des jeunes (P'tits Pilote) en toute circonstance.